

REGLEMENT INTERIEUR :

L'assiduité et l'exactitude sont les conditions essentielles d'un travail efficace. Les parents doivent s'assurer de la présence de leurs enfants dans les locaux à l'heure des cours. En dehors des heures de cours la section danse se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne la surveillance des élèves mineurs. Les élèves doivent attendre leurs parents à l'intérieur des locaux de la danse.

Nous déclinons toute responsabilité concernant les vols.

Il est interdit d'entrer dans la salle avec des chaussures venant de l'extérieur. Une paire de chaussures exclusivement réservée pour la salle est nécessaire.

Un certificat médical est demandé pour toute nouvelle inscription attestant d'aucune contre-indication à la pratique d'une activité enseignée (valable 3 ans).

Ce certificat est à remettre impérativement avant le 1^{er} novembre.

Toute inscription engage l'élève pour l'année. Aucun remboursement ne pourra être effectué pour abandon en cours d'année. Si l'abandon est dû à un problème de santé, un certificat médical daté du début de l'arrêt devra être présenté et dans ce cas il sera procédé à un remboursement ou à un avoir valable l'année suivante. La section danse du FLK s'engage financièrement à l'année avec ses professeurs salariés.

Le planning pourra être modifié en fonction du nombre d'élèves.

Durant les jours fériés les cours ne sont pas assurés. Pendant les vacances scolaires des cours vous seront proposés suivant un calendrier qui vous sera donné prochainement.

DROIT A L'IMAGE

Mon image ou celle de mon enfant peut éventuellement être diffusée dans la presse ou sur des panneaux de promotion de la section danse du FLK à l'occasion de la fête du sport ou autre manifestation du genre. En cas d'opposition bien vouloir le notifier au responsable de la section danse.

AUTORISATION PARENTALE :

J'autorise la pratique, en cas d'urgence, de toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant et toutes dispositions médicales ou hospitalières y compris son transport dans un établissement hospitalier.